ÉMILE JANVION

LA FRANC-MAÇONNERIE

ET

la Classe Ouvrière

CONFÉRENCE

Donnée le 3 Avril 1910, à l'Hôtel des Sociétés Savantes

PRIX : **15** *centimes*

12 francs le cent.

EN VENTE :

Chez l'Auteur, 5, Boulevard Soult



IMPRIMERIE SPÉCIALE DE " TERRE LIBRE "

1912

ÉMILE JANVION

LA FRANC-MAÇONNERIE

ET

la Classe Ouvrière

CONFÉRENCE

Donnée le 3 Avril 1910, à l'Hôtel des Sociétés Savantes

---

*PRIX : **15** centimes*

12 francs le cent.

EN VENTE :

Chez l'Auteur, 5, Boulevard Soult



IMPRIMERIE SPÉCIALE DE " TERRE LIBRE "

—

1912

AVANT-PROPOS

Je dis que, dans dix ans, la Maçonnerie aura emporté le morceau et que personne ne bougera plus en dehors de nous.
(Bulletin du G∴ O∴ année 1890, page 500).

Cette brochure contient le texte de ma conférence du 3 avril 1910, qui eut un si grand retentissement dans tous les sens, élogieux ou calomnieux.

Ceux qui ont assisté à cette magnifique réunion voudront relire le texte intégral d'un sujet qui a passionné et passionnera longtemps le monde ouvrier.

Quant à ceux qui n'ont connu cet exposé d'idées que par des rumeurs ou des échos intéressés et perfides, ils pourront juger jusqu'à quel degré de bassesse, dans la diffamation et le mensonge, peuvent s'abaisser les Rodins de la Secte et leurs laquais philomaçons, furieux d'avoir été démasqués.

E. J.

Camarades,

Depuis quelques années, j'ai dénoncé le péril maçonnique dans le syndicalisme. Je dois avouer que mes coups ont considérablement porté.

Au moment où désireux, pour mon compte, de clôturer une propagande sur laquelle je me suis un peu trop attardé, des amis m'ont prié d'exposer dans un débat contradictoire, devant le grand public, les arguments qui militent en faveur de ma thèse.

Je suis venu au rendez-vous. J'espère que mes contradicteurs y seront aussi. Et, dans tous les cas, s'ils n'étaient pas ici, leurs prétextes de compromis syndicalo-maçonnique y seront pour eux, sous leur signature.

Les meneurs menés du Syndicalisme

Quelques-uns d'entre nous ont cru pendant longtemps que la solution de la question sociale était simple ; que l'homme pouvait vivre l'idéal sans l'avilir ; qu'il pouvait tenter de donner un minimum d'expression désintéressée à ses sentiments de révolte. Nous avions compté sans les combinaisons souterraines et les manœuvres occultes.

Supposez quelques centaines de mille d'exploités. La force de leurs revendications va sans cesse grandissante ; elle va devenir une menace terrible pour les puissances d'argent. Cette force est d'autant plus redoutable qu'elle va s'exprimer brutalement, simplement, sans détours. Le flot monte ; il peut, devenant inondation, submerger une société de mensonges, d'hypocrisie, de scandales et de crimes.

Il s'agit d'endiguer le torrent, de le capter.

La Bourgeoisie trouvera bien un homme d'Etat, habile, retors, subtil casuiste de diplomatie sociale, M. Waldeck-Rousseau, par exemple. Celui-ci comprendra l'utilité d'une loi captieuse, en apparence bienveillante, disons le mot socialiste, humanitaire — la loi de 1884 sur les syndicats. Dès lors, on a jeté sur cette masse d'exploités le réseau légal.

s gens de sac et de corde, camarades exploités, vont, au nom du sac, vous codifier...

Le syndicalisme est créé. Chaque travailleur « conscient et organisé » est alors parqué, matriculé, embrigadé en catégories, par professions.

L'homme de loi a prévu qu'étant donné l'esprit moutonnier de la foule, celle-ci se donnera bien vite des « chefs », des « meneurs », des Guillot, bergers de leur troupeau. Cette constatation est si évidente qu'un journal insurrectionnel n'a d'ailleurs pas craint de consacrer cyniquement cet état d'esprit avilissant, en proposant récemment aux salariés de les militariser révolutionnairement.

Voilà donc les salariés soumis aux meneurs. Supposez maintenant ces meneurs reliés à des puissances occultes, par des fils mystérieux et invisibles, à une Association secrète, à une Confrérie laïque de 40.000 mouchards officieux vivant de délation, au détriment de 40 millions de Français et les reliant au Pouvoir. Vous aurez ainsi compris comment les Dirigeants ont pu forger le paratonnerre qui, placé sur la toiture du capitalisme, dissipera la foudre.

Les fils occultes

Voilà, en cette courte préface, tout le sujet que je vais aborder avec détails, ce soir, et qui est précisé par notre ordre du jour : « La Franc-Maçonnerie et la Classe ouvrière ». Sujet ardu, hérissé de documents, pour la lecture desquels je solliciterai tout à l'heure votre bienveillante attention.

Est-ce à dire que la classe ouvrière soit la proie de la F.·. M.·., que celle-ci tienne le mouvement ouvrier à sa merci ? Je me hâte de dire qu'il n'en est rien.

Grâce à nos cris d'alarme, le cœur du syndicalisme est resté sain et net de toutes compromissions. Et je puis déclarer ici, sans crainte d'être démenti, que ceux qui ont entrepris la campagne antimaçonnique ont, avec eux, non seulement la majorité, mais j'affirmerai — en excluant seulement les profiteurs — l'unanimité du prolétariat français.

C'est que la classe ouvrière révolutionnaire française, dans sa simplicité, ne comprendra jamais l'utilité d'une association secrète dont les chefs sont au pouvoir. Elle comprendrait une association secrète composée de révolu-

tionnaires conspirant pour renverser un tyran, détrôner un dictateur, renverser une monarchie. Mais que penser de cette Confrérie de Mardi-Gras, figée dans des rites caducs, réunie hypocritement sous le secret a. g. d. g. pour le bénéfice jaloux de ses privilèges exclusifs, au profit des Maîtres de l'heure, dont elle sollicite les sinécures et favorise la digestion ? Elle ne s'y trompe pas. D'instinct, elle sent, elle comprend que la Franc-Maçonnerie, maîtresse de la France, ne peut être qu'une antichambre d'arrivistes, domestiqués pour la curée.

Mais est-ce vraiment la faute de cette centaine de militants influents, qui se sont laissés séduire par les charmes occultes de la Veuve ? Et pouvons-nous incriminer leur mauvaise foi et leur trahison ? Ce seraient là de bien gros mots. Leur naïveté, leur inconscience ? Oui. Leur mauvaise foi ? Non.

Il était temps d'enrayer le mal. Et, il faut le dire, le mal réside dans le mode d'élection absurde des fonctionnaires de syndicats, dont la perpétuité des fonctions syndicales semble avoir mis entre leurs mains les destinées du mouvement ouvrier. Si les syndiqués ne toléraient pas, par apathie, indifférence ou paresse, la création d'une aristocratie de fonctionnaires, d'une carapace de permanents formée au-dessus du syndicalisme et qui empêche toute libre et loyale conversation avec la masse des syndiqués, ils ne permettraient pas aux forces de corruption de penser que lorsqu'elles auront les meneurs, elles auront les menés, lorsqu'elles auront les bergers, elles auront le troupeau.

Et pour avoir les « chefs », la F∴ M∴ — je vais vous le prouver — a tout mis en œuvre.

Les séductions de la Pieuvre

Et, certes, les moyens ne lui manquent pas.

De toutes parts, la Pieuvre maçonnique étend ses tentacules et présente ses suçoirs pour son recrutement. Un nombre considérable de groupes, d'amicales, de comités républicains, de jeunesses socialistes, ne sont que les filiales de la Veuve. Sachez que les groupes de libre pensée, de patronages laïques, les ligues de droits de l'homme, etc., ne sont que des succursales du Grand-Orient ou du Rite écossais, où les agents recruteurs opèrent le tri des adhérents sur la qualité (d'utilité) et non sur la quantité...

Pour attirer le profane qu'on veut utiliser, on lui fait entendre que la F.·. M.·. est une association très puissante et vénérable. On parle d'elle avec des airs graves et respectueux. Elle est la gardienne du progrès, à l'avant-garde de la démocratie. Lumière ! Vérité ! Justice ! Ses origines se perdent dans la nuit des temps ! Puis, on lui laisse entendre finalement, ce qu'il comprend au mieux, que cette association offre à ses adeptes une foule d'avantages matériels et que « ça ne se saura pas ». Tout profit, mystère et discrétion ! Ça vaut mieux qu'un prospectus de pharmacien !

Pas besoin d'un article de foi, comme le novice qui entre en religion, puisque le profane ignore tout des mystères de la secte. Un article d'intérêt. Il sait qu'il va entrer dans une société où il trouvera d'excellentes relations pour élections, s'il est candidat ; pour clientèle, s'il est avocat, commerçant ou médecin ; pour l'avancement, s'il est fonctionnaire.

Notre bon républicain anticlérical, qui s'éteindra dans les bras de l'Eglise, sait qu'en entrant dans les loges, il fait une bonne affaire. C'est pourquoi il consent à se soumettre à des simagrées, dont le ridicule et l'odieux offensent la dignité de l'homme, à des grimaces rituelles qui feraient rouler d'hystérie tous les singes du jardin d'acclimatation.

Le Permanent... convoité

Le voilà à son tour, notre bon militant influent qui s'est fait recruter par l'émissaire des loges. Le voici, ce bon révolutionnaire « sans Dieu ni Maître », au moment où il pénètre dans cet ordre laïque.

Cet iconoclaste est d'abord enfermé dans le cabinet des réflexions, où il doit faire son testament devant une tête de mort. Il en est extrait pour être introduit dans la salle des réceptions, les yeux bandés, traînant ses souliers en pantoufles, la pointe du glaive du F.·., terrible, dirigée sur sa poitrine découverte. Après des questions puériles et insidieuses, on lui fait faire trois voyages symboliques ; puis il doit prêter serment de ne rien révéler de ce qui se dira ou se fera sous le temple. On lui indique, enfin, le signe, le mot de passe, et il est proclamé apprenti. Dès lors, il a droit à la solidarité maçonnique, au manuel de l'apprenti et à ce que j'appellerai, révérence parler, le scapulaire du nombril, *aliàs*, le tablier en peau de cochon.

Du premier grade, l'apprenti pourra passer compagnon en demandant, selon le jargon maçonnique, « une augmentation de salaire ». La réception du compagnon sera agrémentée de cinq voyages symboliques, au lieu de trois.

La Maîtrise se confère avec une solennité sans précédent et d'incroyables macabreries. Outre les têtes de mort, les draperies funèbres et les tibias, on découvre dans la salle le cercueil d'Hiram, que le récipiendaire doit enjamber en marquant le pas rituélique.

On brûle, dans une pipe spéciale, un peu de poudre de lycopode, et le nouveau Maître se déclare suffisamment éclairé par la lumière du troisième appartement.

Dès lors, le plus glorieux avenir de décorations, de ferblanteries, cordons et titres lui est ouvert.

Sachez que le nouvel initié, s'il est bourgeois et « bon maçon », c'est-à-dire pourvu de « la mentalité maçonnique », chère au T.·. Ill.·. F.·. Blatin, pourra devenir : Kadosch, Rose-Croix, Vénérable, 33e, Grand Inspecteur Commandeur, Grand Maître Expert, voire même Grand Ecossais de la Voûte sacrée — titres vraiment pharamineux!

Quant à l'ouvrier, il restera dans les simples ateliers de la Maçonnerie bleue ou inférieure ; il constituera le bas clergé, le frère convers de cette Congrégation laïque. On lui réservera, en récompense des services rendus, quelques miettes de sinécures, quelque vague recette buraliste ; mais jamais il ne connaîtra les secrets de la secte.

Le Permanent et l'hygiène de ses contacts

Les épreuves physiques, tant de fois ridiculisées, constituent pour les nouveaux venus, de très utiles exercices d'assouplissement moral. Justement, parce qu'elles sont ridicules, il faut une forte dose de soumission pour s'y plier. La petite honte, que plusieurs en gardent, formera entre eux un lien de sujétion, analogue à celui qui nous lierait à des personnes connaissant certains traits peu honorables de notre existence. En tout cas, ce sont de véritables actes d'humilité préparant la bonne pâte d'apprenti qui acquerra ainsi la mentalité maçonnique.

Etourdi par ce faste de hiérarchie burlesque, ahuri par cette féerie d'opéra-bouffe, déconcerté par cette mascarade de mardi-gras, dans laquelle s'agitent, dans une sorte de

.oire aux pains d'épices, tabliers et ferrailles, tibias et cordons, insignes à couleur d'omelette ou de perroquet, notre bon révolutionnaire — s'il est normalement constitué — plaquera là le tablier ; s'il reste, il sera bien vite dissous dans le milieu.

Et quel milieu ? Un milieu d'honorables dans lequel il ne sera pas peu honoré d'être le frère de personnages les plus huppés. Mazette ! Le voilà au milieu de tout le gratin du patronat, de la haute et basse police, de la finance, de la magistrature, du parlement et de l'armée : généraux, procureurs, maîtres du barreau et de la magistrature, dignitaires de la politique et de l'Etat.

S'il est secrétaire d'un syndicat du bâtiment, par exemple, il pourra traiter de « cher frère » le F.·. Villemin, président de la Confédération du Travail patronal ; s'il est syndicaliste anarchiste, il pourra donner du « cher frère » également aux agents de la Sûreté, et assister à la préparation de meeting, comme celui de l'anarchiste F.·. Ferrer, qui fut présidé par le F.·. général Peigné, dans cette salle même où le spectacle d'une aussi monstrueuse conjonction fit que les tables et les chaises partirent toutes seules ; si, comme manifestant, il a subi la brutalité des agents, il pourra assister à des conférences à l'envers, comme celle du 25 octobre dernier, à la loge *Thélème,* sur le sujet suivant : « *Il n'y a pas de passage à tabac !* », par le F.·. C.., gardien de la paix ; s'il est socialiste, il comprendra bien vite l'avantage électoral que peuvent apporter les relations maçonniques du T.·. Ill.·. F.·. Sembat avec le non moins T.·. Ill.·. F.·. Mascuraud, grand électeur de la République française, etc.

Qu'on n'objecte rien en faveur des loges dites avancées ; elles doivent se conformer, comme toutes les autres au Rituel, à la Constitution maçonnique que doit faire appliquer le Conseil de l'ordre. Et les maçons de toutes loges et de toutes obédiences, ont le droit et le pouvoir d'être conférencier ou public dans telle loge qu'il leur convient.

A l'escalade sur le dos des profanes !

Ah ! notre syndicaliste confédéré d'action directe ne va pas s'ennuyer dans ces officines ; il ne va pas tarder à être fixé sur la cuisine électorale qui se prépare dans les loges pour le bonheur de la France ; il sera, pour cela,

c'est le cas de le dire, aux premières loges, car la F.·. M.·. est l'agence électorale rêvée pour tout candidat.

« *Nous avons organisé dans le sein du Parlement, déclare le* Bulletin du G.·. O.·. (1901) *un véritable syndicat de maçons.* »

Syndicat phénomène auquel nous devons la présence au Parlement de près de 500 législateurs maçons (sur 800 parlementaires des deux Chambres), disposant des places, emplois et faveurs.

Savourez encore cette déclaration de l'Assemblée générale du Grand-Orient (1902) :

« *Nos institutions publiques sont aujourd'hui, d'une façon toute naturelle, entre les mains des F.·. M.·. de France.* La F.·. M.·. est la République à couvert, comme la République est la F.·. M.·. à découvert. »

L'impayable F.·. Blatin, qui possède le titre mirifique de Grand Commandeur du Collège des rites, portait un toast en ces termes, lors d'un banquet maçonnique (Convent de 1902, page 372) :

« *En buvant à la maçonnerie française, à toutes les maçonneries françaises, je bois en réalité à la République, puisque la République, c'est la Franc-Maçonnerie sortie de ses temples, de même que la F.·. M.·. c'est la République à couvert sous l'égide de nos traditions et de nos symboles.* »

Ecoutez ce cri d'arrivisme poussé dans le *Bulletin maçonnique* (1900) :

« *Le F.·. M.·. doit être citoyen... Mais il doit être franc-maçon d'abord, candidat, conseiller de la cité, député, sénateur, ministre, président de la République ensuite. Il doit s'inspirer sans cesse de ses sentiments maçonniques et plus ses fonctions publiques sont élevées, plus il a le devoir de venir puiser des inspirations parmi les FF.·., non à l'Orient sous le dais, mais à son rang de simple Maçon.* »

La Veuve a tout prévu; si les candidats n'appartiennent pas tous à la F.·. M.·., tous peuvent la servir. En conséquence, voici les instructions de la Circulaire du Conseil de l'Ordre (17 juillet 1903) :

Avant d'accorder votre confiance aux candidats qui sollicitent votre appui, demandez à ceux qui sont F∴ M∴ s'ils prennent l'engagement d'honneur, une fois élus, de ne pas oublier qu'ils sont Maçons ; usez de l'influence que vous donne votre qualité d'électeur sur les comités électoraux, pour leur demander à tous, initiés ou non de notre grande famille, s'ils promettent de défendre la F∴ M∴.

Tout pour la Veuve qui doit être toute-puissante. Cueillez cette perle pour écrin de « liberté d'opinion », dont les Frères trois-points ont plein la bouche :

Si la Maç∴ veut s'organiser, non pas sur le terrain des idées, mais sur le terrain pratique, je dis que, dans dix ans, la Maçonnerie aura emporté le morceau et que personne ne bougera plus en dehors de nous. (*Bulletin du G∴ O∴*, 1890, p. 500.)

Et pour garder le « morceau » qu'elle a emporté, elle a, de longue date, travaillé à un plan d'envahissement hypocrite et ténébreux. Elle déclare qu'elle doit s'insinuer partout, dans tous les groupements, dans toutes les sociétés. Cette tactique remonte à trente années, au Congrès de Nancy (1882). En voici la preuve fournie par le Congrès des loges de Nancy :

Quand, sous l'inspiration d'une Loge, un noyau de Maçons, aidés de tous les amis profanes, ont créé une Société quelconque, *ils ne doivent pas en laisser la direction à des mains profanes. Tout au contraire, il faut qu'ils s'efforcent de maintenir, dans le Comité directeur de cette Société créée par eux, un noyau de Maçons qui en restent comme* la cheville ouvrière *et qui,* tenant la direction de la Société entre leurs mains, *continueront à la pousser dans une voie conforme aux aspirations maçonniques.*

Quelle force n'aura pas la Maçonnerie sur le monde profane quand existera, autour de chaque Loge, *comme* une couronne de Sociétés dont les membres, dix ou quinze fois plus nombreux que les Maçons, recevront des Maçons l'inspiration et le but, uniront leurs efforts aux nôtres pour le grand œuvre que nous poursuivons ! (*Congrès des Loges, Nancy, juillet* 1882.)

La voilà bien la secte en marche à travers tous les rouages de la Société. Et vous allez la voir envahir sous le masque des « ligues d'enseignement », nos Facultés, nos

lycées et nos écoles et sous le couvert des « Amicales » et des « Associations fraternelles », toutes les administrations, puis, depuis 1900, tous les syndicats.

Tout d'abord, c'est le syndicalisme du prolétariat administratif qui est l'objet de ses convoitises. Si les cheminots, les P. T. T., les instituteurs sont conquis par les sectateurs du Triangle, quelle sécurité et quelle tranquillité pour la digestion du Capitalisme bourgeois !

Voici ce que déclarait le Congrès des loges, tenu à Gien en 1894, par la bouche du F.˙. Fruit, alors sous-préfet :

Il est nécessaire que ceux de nos Frères qui sont au pouvoir placent le plus de Frères maçons possible à leur suite dans les ministères et à la tête des différentes administrations de l'Etat, des départements et des communes.

Méditez bien, ô profanes, ces mémorables paroles qui méritent d'illustrer toutes les préfaces des *Manuels de l'arrivisme fonctionnaire.* Et vous comprendrez, enfin, la raison d'être de la F.˙. M.˙., qui est tout entière dans ce terrible cri de guerre du ventre poussé par 40.000 aigrefins, édifiant leur fortune sur la carcasse de 40 millions de Français, victimes imbéciles et innocentes.

Les fonctionnaires de l'Etat vont, immédiatement, pour chauffer leur avancement, se jeter, à triangle perdu, dans les Loges. Sachez que leur proportion, dans la Caverne, est de 87 0/0 !

Je vous ai dit, tout à l'heure, que les « Ligues de l'enseignement » n'avaient été que le masque sous lequel la F.˙. M.˙. s'était emparée de l'enseignement et de la jeunesse des écoles. Ecoutez ce que disait, en 1902, le F.˙. Massé, aujourd'hui ministre, de je ne sais plus quoi :

Dans chaque pays, déclare le F.˙. Massé, fondez un cercle de la Ligue ; ce cercle, une fois fondé, on devra avec soin y perpétuer un noyau de jeunes maçons de manière que la jeunesse des écoles se trouve directement soumise à l'influence maçonnique.

L'Enseignement — pierre d'assise de la République — allait être le grand œuvre d'accaparement. Le théâtre et la presse allaient suivre. Mais allons rapidement au fait, en ce qui concerne la classe ouvrière.

Le petit travail de la Veuve

Le syndicalisme est, depuis vingt ans, devenu une force avec laquelle la Bourgeoisie maçonnique devra compter. Il faut capter, endiguer cette force ; ce problème a été posé au début de mon exposé.

Accourent aussitôt, sous le couvert de l'anarchisme (1) ou du socialisme révolutionnaire, les orateurs des loges, qui vont évangéliser anticléricalement les masses et leur faire perdre ainsi, écoutez-moi bien, le but économique de l'organisation syndicale.

A l'aide de conférences purement anticléricales et d'un anticléricalisme spécifique (les preuves de la non-existence de Dieu, les crimes de Dieu, la faillite du christianisme, etc.), conférences mitigées de temps en temps de vagues sujets révolutionnaires, on opérera habilement une diversion perfide dans les préoccupations ouvrières.

Pendant qu'il pense à Dieu, l'exploité pense moins au patron anticlérical ; pendant qu'on parle de la « faillite du christianisme », on ne pense plus à l'escroquerie du milliard des congrégations, rentré dans la poche de nos Seigneurs judéo-maçonniques ; et comment « les crimes de Dieu » (qui n'existe pas) ne feraient-ils pas pardonner les crimes de Rothschild (qui existe tant !) ?...

Une voix. — Vous faites le jeu des curés !...

Janvion. — Je ne fais le jeu de personne. Mais je préfère un curé qui porte franchement sa soutane à un franc-maçon qui vit de délation et qui cache son tablier...

Cette propagande de diversion purement anticléricale, date d'au moins l'année 1880.

J'aurais des choses, vraiment expressives de béatitude splendide et innocente à vous servir sur le cas mental d'une foule de révoltés qui se croient anarchistes et qui ne sont que des ouailles très habilement parquées et hallucinées

---

(1) Le syndicalisme est, depuis quelque temps, activement « travaillé » par l'anarchiste de gouvernement, Sébastien Faure, qui, depuis plus de vingt ans, besogne pour les loges maçonniques et pour la République anticléricale. J'ai publié dans le journal *Terre Libre* des preuves irréfutables qui ne laissent aucun doute sur le genre de propagande perfide et intéressé de cet agent des Loges et de nos Seigneurs Juifs.

Son audace n'a d'égal que la naïveté du populo qui entend encore sans colère ce banquiste s'élever contre la thèse de la « conquête de l'armée », alors qu'il prétend être entré dans la F.·. M.·. pour la conquérir. Or, la F.·. M.·. contient dans son sein, en plus de l'Armée Nouvelle, la Magistrature, le Patronat anticlérical, la Police, toutes les puissances de coercition patronale, étatiste et capitaliste. — E. J.

par des billevesées susceptibles de faire pâlir Homais. Mais arrivons vite au centre de notre opération.

L'anticléricalisme a préparé le terrain.

Il fut une excellente distraction pour les diversions de révolte économique. Il s'agit de réaliser.

Les décisions maçonniques antérieures cependant ne facilitent pas le recrutement ouvrier.

Au Convent de 1892, les FF.·. avaient déclaré :

« *Il faut que le candidat au titre de Franc-Maçon ait des ressources convenables.* » — « *Ne présentez jamais dans les Loges que des hommes qui puissent vous présenter la main et non vous la tendre.* »

Au même Convent, le T.·. Ill.·. F.·. Blatin avait fait observer que les travailleurs ne pouvaient être appelés dans les Loges « pour des motifs d'ordre financier. »

Le F.·. Bourguet, au Congrès des Loges du N.-O., déclare :

L'élévation des sommes à payer fait que la F.·. M.·. ne peut pas pénétrer dans la masse du peuple et reste une association bourgeoise.

⁂

Mais l'Affaire Dreyfus survient. Les groupes de Libre-Pensée, reliés au Comité républicain du Commerce et de l'Industrie, que préside le F.·. Mascuraud, également relié au Comité du parti radical et radical-socialiste, dirigé par le F.·. Lafferre, reliés aussi aux révolutionnaires par les socialistes et anarchistes des Loges, avaient, dès mars 1899 (un peu après la mort de Félix Faure), reçu le mot d'ordre du Grand-Orient, longtemps hésitant. Les syndicats eux-mêmes furent touchés par les incitations maçonniques des FF.·. Briat, Craissac, Sembat, Allemane. Habilement mobilisées par les Loges, les forces ouvrières avaient participé au mouvement de la rue et au profit de la politique judéo-maçonnique : tous se rappellent l'équipée de Longchamp et la fête du « triomphe de la République ». C'est grâce à l'appui du peuple, encadré politiquement et maçonniquement, que la révolution dreyfusienne a pu s'opérer.

Désormais, les forces ouvrières étaient classées au tableau des valeurs de gouvernement. Il ne s'agissait plus que de les « militariser » maçonniquement et elles constituaient ainsi une excellente réserve pour la Confrérie — « qui est la République à couvert », ne l'oublions pas.

Le Convent de 1900 décide de baisser les prix d'adhésion. Pour le grade d'apprenti, ce serait 25 francs ; compagnon, 10 francs ; maître, 15 francs ; grades capitulaires, 30 fr.; grades philosophiques, 30 francs.

Pataud et moi pouvons affirmer que, ces dernières années, des propositions d'adhésion ont été faites, aux membres de la C. G. T. pour moins cher : pour rien.

Et alors, c'est la chasse au recrutement. Des équipes de syndicalistes maçons s'y emploient. On choisit, de préférence, ceux qui, dans l'usine et l'atelier, sont capables d'exercer une influence dans les milieux ouvriers. Leur affiliation demeurera inconnue et leur propagande, à leur tour, n'en sera que plus efficace.

Le 22 février 1904, la nouvelle pénétration ouvrière est consacrée par l'installation solennelle d'une première loge, destinée à recevoir les ouvriers: les *Travailleurs socialistes de France*. Cette inauguration eut lieu sous la présidence de F.·. Lafferre, assisté des FF.·. Rozier, conseiller municipal ; Brunet, orateur de l'*Etoile polaire ;* Heippenheimer, du Conseil supérieur du Travail ; Bagnol, etc.

C'est de cette loge que partira le principal mouvement de recrutement ouvrier, réduit et trié selon la qualité ou l'influence syndicale de l'adepte.

Favoritisme aux Frères
Délation contre les Profanes

En même temps, le prolétariat administratif est travaillé parallèlement ; le recrutement y sévit avec rage. Instituteurs, employés de mairie et de préfecture, employés des contributions directes et indirectes, P. T. T., cheminots, etc., désireux de mettre à profit les audaces arrivistes du F.·. Fruit (citées plus haut), s'engouffrent dans les Loges.

Une fois maçons, les fonctionnaires qui ont reçu, avec la lumière, la promesse des bonnes sinécures, se hâtent, selon le mot d'ordre souligné dans mes documents précités, de créer des « groupes fraternels » qui vont organiser le recrutement mesuré et savant. Comme dans l'armée, l'administration va dès lors être soumise à une délation caractérisée.

Voulez-vous des preuves ? En voilà :

Voici une circulaire adressée par le F.·. Saint-Bauzel,

président du groupe « amical » des employés des Contributions indirectes à tous les vénérables des loges de France et des colonies. Dégustez doucement ce petit chef-d'œuvre d'offre de service pour délation :

Ce 20 septembre 1910.

T.·. C.·. Vén.·. et T.·. C.·. F.·.,

Le Groupe frat.·. des contributions indirectes, exclusivement composé de Fr.·. en activité, disséminés dans toute la France, fonctionne depuis huit ans. Tout récemment, son président ayant appris que deux fonctionnaires des indirectes avaient sollicité leur initiation dans une Loge parisienne s'est procuré des renseignements complets sur les deux profanes. Ces renseignements étaient si défavorables que les deux postulants ont dû retirer leur demande.

Désireux avant tout de n'admettre parmi eux que des profanes absolument sincères et dignes, *ainsi que nous le demande la constitut.·. maç.·., nous avons pensé que les renseignements, que nous sommes en mesure de fournir aux ateliers auprès desquels des prof.·. de notre administration sont en instance d'initiation, seraient toujours très utiles pour éclairer plus complètement les Loges sur les mérites des postulants. Dans les grandes villes surtout, et en particulier à Paris, les renseignements donnés dans les rapports des enquêteurs ne sont, la plupart du temps, malgré le dévouement de ces derniers, que des impressions superficielles ou sont fournis par les candidats eux-mêmes sans aucun contrôle.*

Le Groupe Frat.·. des Contributions indirectes se met entièrement à la disposition des ateliers des deux obédiences pour leur procurer les renseignements les plus complets sur les candidats de cette administration.

Attachant « une importance particulière » à la présente note, nous vous prions de vouloir bien la faire afficher dans vos parvis ou en faire prendre note spéciale dans votre registre des procès-verbaux.

Pour le Bureau :
Le Président, SAINT-BAUZEL,
Commis principal des Contributions indirectes,
6, rue du Pont-Colbert, Versailles (S.-et-O.).

Voilà donc une note à laquelle « le groupe amical des C. I. » attache « une importance toute particulière »,

qu'il recommande de « faire afficher dans les temples ». Elle signale l'existence d'un bureau de renseignements qui a son siège à Versailles et qui pourra moucharder les employés « disséminés » dans tout le pays et aussi se faire juge (comment ?) de la qualité de sincérité et de dignité des profanes...

Même vilenie et même bassesse dans la société de recrutement maçonnique pour cheminots, appelée l'*Amicale du Rail !* Ce nom de groupement « Amicale du Rail » désigne le groupement fraternel des agents de chemins de fer français, des cheminots. La dernière grève de cette corporation, son issue lamentable, lui fournit toute sa saveur.

Lisez attentivement ce document qui dévoile tout le petit travail bas et vil des mouchards de Loges à travers les travailleurs de la voie ferrée, inconscients de cette police abjecte :

L'AMICALE DU RAIL

GROUPEMENT FRAT.˙.

DES AGENTS DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Réunions : 3e Vendredi de chaque mois, 16, rue Cadet

Adresser la correspondance au Président

40, rue Saint-Vincent, à Mantes

Paris, le 24 *février* 1909.

T.˙. C.˙. Vén.˙.,

Soucieux avant tout de la discipline maç.˙., c'est sous les auspices de la Resp.˙. Log.˙. « Liberté par le travail », Or.˙. de Mantes, que nous nous plaçons pour adresser la présente pl.˙..

Elle a pour but de porter à la connaissance des Membres de votre Resp.˙. At.˙. la constitution de notre Groupement et de leur faire part de nos intentions et de nos craintes.

Vous n'ignorez pas qu'actuellement, par suite du rachat de l'Ouest par l'Etat, *les Log.˙. des deux Obédiences* sont assaillies de demandes d'initiation *émanant de camarades* dont les opinions politiques n'offrent le plus souvent qu'une garantie relative pour la Maç.˙..

En présence de cet état de choses, nous estimons qu'il est de notre devoir d'élever une digue de salut *à la Maç.˙. et de mettre les LL.˙. en garde contre cet envahissement.*

Notre groupement, comprenant actuellement un nombre important de FF.˙. sur tous les réseaux, est à même d'adres-

ser aux At.˙. qui pourraient avoir quelque hésitation sur la valeur des profanes *tous renseignements qu'ils voudraient bien lui demander.* (Voyez délation !)

Nous espérons que vous voudrez bien accueillir favorablement nos offres et que vous n'hésiterez pas à vous entourer de toutes les garanties que comporte la situation actuelle.

Veuillez, T.˙. C.˙. V.˙., agréer l'assurance de nos sentiments frat.˙. dévoués.

Le Président : Goust (18e).

Comprendrez-vous, ô révolutionnaires, pourquoi « le rachat de l'Ouest par l'Etat » a pu déterminer un afflux de demandes d'initiation maçonnique ? Et le F.˙. Goust, au nom de ses camarades cheminots maçons, accourt pour veiller au grain de la curée que les initiations doivent accorder, au détriment des profanes, aux seuls chevaliers du triangle.

Le signataire de cette lettre fut d'ailleurs nommé, fin 1909, membre du Conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat. Le F.˙. Goust était employé dans les bureaux de traction des chemins de fer et membre du Conseil d'administration du Syndicat national des Travailleurs des Chemins de fer, syndicat affilié à la C. G. T. De qui donc le F.˙. Goust, favori du ministère, servi-t-il les intérêts contradictoires : de la maçonnerie, du syndicat ou du ministère ?

Dans les Organisations syndicales

Au moment où ces pièces me tombaient sous les yeux, j'avais déjà été éclairé, dans ma vie syndicale, par quelques cas typiques, ne serait-ce que par les cas maçonniques qui illustrèrent la fondation du Syndicat des Employés municipaux, dont furent témoins avec moi les regrettés Charles-Louis Philippe et Lucien Jean.

A peine notre syndicat fut-il formé, qu'au Conseil syndical on entendit, par des lapsus, involontaires sans doute, régir la discussion en ces termes : « La parole est au frère Untel. » Total : quelques centaines de démissions brusques.

D'autres incidents qui se produisirent à l'Union des Syndicats de la Seine et au sujet desquels j'étais intervenu violemment, me fixèrent sur la gravité de l'invasion du

Grand-Orient auquel les ouvriers offraient, sans le savoir, une hospitalité vraiment écossaise.

Mes déclarations antimaçonniques à la tribune retentissante du meeting de l'Hippodrome me valurent une pluie de documents.

Dans les bulletins maçonniques qui me furent dès lors adressés par d'excellents anonymes, je pouvais, à la même époque, saluer au passage de nombreuses initiations (cinq ou six par semaine) de permanents de syndicats.

Bien plus, le jour où était initié un des secrétaires de l'Union des Syndicats de la Seine, le sujet de conférence suivant était à l'ordre du jour de la Loge la « France socialiste ». (*Bulletin des Loges,* 5 mars 1910.)

Du rôle des Maçons dans le conflit de la Chambre syndicale des Employés.

Tous les frères, employés de commerce, étaient invités à apporter le concours de leurs lumières.

Ainsi donc, voilà une question intéressant la vitalité essentielle d'une organisation, discutée dans une Loge, en collaboration de classes, à l'abri de l'indiscrétion des salariés. D'où il résulte, par cet exemple frappant, que, discussions, solutions, conflits syndicaux et, par conséquent, élections, propositions, délégations, votes, vie intérieure du syndicalisme sont quelquefois à la merci des résolutions secrètes prises en collaboration et en dehors des syndiqués intéressés.

Plus encore ! Si vous tenez à savoir comment on peut créer ou favoriser la création maçonnique d'un syndicat, oyez la lecture de la petite lettre suivante :

T.'. C.'. Vénérable,

Je vous serais obligé de bien vouloir porter à la connaissance des membres de votre R.'. A.'. qu'il vient de se former à la Bourse du Travail un syndicat de sténo-dactylographes (femmes et hommes) dont vous trouverez sous ce pli les statuts.

Si parmi nos FF.'. se trouvent des sténographes et dactylographes, vous me feriez plaisir en leur demandant de communiquer leur adresse à M. Ch. Dellion, secrétaire général du nouveau syndicat, 130, *rue de Tolbiac,* pour lui permettre de les convoquer individuellement.

J'espère bien, du reste, que ces sténographes n'atten-

dront pas que nous les convoquions et qu'ils se feront un devoir de nous faire parvenir leur adhésion dès qu'ils apprendront notre existence.

D'avance je vous en remercie et je vous prie d'agréer, T.·. C.·. Vénérable, mes fraternelles salutations.

DUFFAU.·.,

de la R.·. L.·. Les Amis bienfaisants.

Il y en avait plus qu'il ne fallait pour éveiller le sens critique d'une tortue. Comme je ne proteste pas à moitié, dans divers organes, je criai mon étonnement de voir les statuts d'un syndicat soumis occultement à la Maçonnerie.

De tous les points du syndicalisme m'arrivèrent documents et approbations.

⁂

Le camarade Broutchoux, secrétaire de l'Union syndicale des mineurs du Pas-de-Calais, écrivait (juillet 1908) à la *Guerre Sociale,* où j'avais engagé la lutte :

Janvion a raison de pousser le cri d'alarme contre les Francs-Maçons qui veulent accaparer le mouvement syndical en s'emparant de la Confédération Générale du Travail.

En ce qui concerne la corporation minière, le danger existe. La vieille Fédération, qui vient de tenir son Congrès à Montceau-les-Mines, est dirigée par les Francs-Maçons.

Avec ses faux bilans, le syndicat Basly, à lui seul, a la majorité dans les Congrès nationaux. Or, Basly appartient à la Loge Union et Travail *de Lens et la plupart de ses acolytes appartiennent aux Loges de Béthune, Arras et Lille. Toutes ces Loges sont clémencistes, c'est dire leur sentiment à l'égard du prolétariat organisé...*

Le camarade Delzant, secrétaire de la Fédération des Verriers (Aniche), écrivait à la même date :

La Franc-Maçonnerie influence de façon néfaste tous les mouvements syndicalistes du Nord, où elle pèse sur le parti socialiste et sur les syndicats. Delesalle en est un membre très influent et Desmons est vénérable. C'est dire que le Réveil du Nord *est aux FF.·..*

Dans tout le Nord de la France et le Pas-de-Calais, les militants ouvriers correspondants du Réveil, *quelque peu influents, ont été franc-maçonnisés.*

Basly et tous ses valets en sont.

A Douai, fief de Cogneau, c'est le Réveil du Nord *qui*

domine. Secrétaires des groupes socialistes, de syndicats, de coopératives sont enrégimentées dans la Maçonnerie. A Denain, également.

A Valenciennes, c'est plus partagé, mais le Réveil du Nord *y tient toujours une large place. Les députés Melin et Dure sont Maçons; leurs valets qui rédigent leur régional l'*Emancipation, *sont les Maçons attachés au* Réveil.

Qui dominent les mineurs du Pas-de-Calais, ceux du Nord, ceux du bassin d'Anzin? Le Réveil du Nord, *les FF.·. les plus tarés.*

La division syndicale et politique de Fresnes est due à l'influence de cette bande. Le nommé Proer, F.·., fut jeté dans nos jambes pour empêcher notre mouvement révolutionnaire. Heureusement, nous avons été les plus forts.

Le Groupe n° 3 de Fresnes a été constitué pour batailler contre les FF.·.. Ces derniers, les Francs-Maçons, en étaient bannis, comme apportant l'influence capitaliste politicienne et patronale pour laquelle ils sont d'ordinaire délégués.

A Valenciennes, les militants révolutionnaires sont obligés d'en arriver là aussi. (Ci-inclus des documents probants.)

Presque tous les députés socialistes du Nord sont FF.·. Cette qualité leur confère cette grâce maçonnique qui leur assure l'appui du Réveil du Nord, *sans lequel ils dégringoleraient tous.*

Telle est, brièvement résumée, la situation lamentable que nous vivons dans les départements du Nord, grâce à l'influence odieuse, occulte et néfaste que tu signales aujourd'hui...

Karl Œgel, membre de l'A. G. des P. T. T., me signalait, à son tour, les incidents syndicalistes de sa corporation que voici et qui se suffisent à eux-mêmes:

Le camarade Janvion a signalé le péril maçonnique dans le syndicalisme en général et plus particulièrement dans les syndicats ouvriers proprement dits.

Ce péril n'est pas moins évident dans les organisations des salariés de l'Etat, dans ce qu'il est convenu d'appeler le syndicalisme « fonctionnaire ».

Qu'il me permette d'empiéter un peu sur son domaine en apportant comme contribution à son étude courageuse, un faisceau de faits significatifs et la preuve matérielle incon-

testable de l'ingérence maçonnique dans l'Association générale des agents des P. T. T.

Il me faut au préalable apporter les preuves de mes accusations, démontrer l'ingérence des maçons dans l'A. G., sortir enfin de mes réserves.

Premier fait. — *Il fit l'objet d'un débat mouvementé au Conseil d'administration, on pourrait donc en trouver les traces dans les archives de l'A. G. En* 1902, *le camarade Méheust, conseiller d'alors, rencontre à la Chambre le député Sembat. Celui-ci lui fait part qu'il a reçu du Conseil de l'A. G. une demande d'audience au sujet de la question des remises et qu'il doit recevoir la délégation le jour même. Surprise de Méheust: aucune décision de ce genre n'a été prise dans les séances précédentes; quiproquo entre notre camarade et le député. Au fait, lui dit ce dernier, venez avec la délégation que je reçois dans quelques instants. Notre camarade s'y rend. Qu'y voit-il ? Qu'entend-il ? Les camarades Bousquié, Gabbinel, Camboulines, f.·. m.·. incontestables et hommes de M. Joyeux, receveur principal et f.·. m.·. non moins incontestable,* demander à Sembat, au nom du Conseil de combattre la suppression des remises des gros receveurs.

Tableau !

Deuxième fait. — *Le Conseil se réunit pour élire son bureau, ses commissions, ses délégués. Le même camarade Méheust pose sa candidature à je ne sais plus quelle fonction, d'importance secondaire d'ailleurs. Méheust est honteusement battu. A sa place est élu un illustre inconnu. Les candidats avaient été désignés dans une réunion fraternelle préparatoire et nos excellents f.·. m.·. avaient voté avec ensemble et discipline. Naturellement on avait oublié de convoquer les profanes à la réunion f.·. m.·..*

Troisième fait. — *Tous les conseillers f.·. m.·. n'entrent jamais au Conseil sans saluer maçonniquement en faisant le signe* « par équerres, niveau et perpendiculaire » *pour parler le langage quelque peu spécial en honneur dans les temples maçonniques. Si bien que de nombreux camarades profanes ont déchiffré le geste symbolique et énigmatique !*

Quatrième fait. — *Un groupe maçonnique existe à la Recette principale. Chaque année au premier de l'an, en*

grande pompe et maçonniquement, le groupe allait, jusqu'en 1906 *tout au moins, présenter ses vœux f.·. m.·. aux f.·. m.·.. Joyeux et Serres* (33ᵉ), *receveur et directeur.*

Ces relations f.·. m.·. étaient d'ailleurs constantes..

Il n'y a vraiment pas lieu d'en être très surpris !

Cinquième fait. — *Un des plus graves certes, le plus grave peut-être même.*

Au commencement de 1906 *à l'ordre du jour d'une Loge, l'*Avenir, *figure la question suivante :*

« *Une grève dans les Postes* »

Orateurs inscrits: SUBRA .·. PINETTES .·.

La grève échoue; les causes très complexes et très diverses seraient trop longues à énumérer, mais fait significatif: le Conseil désavoue la grève. Pinettes, secrétaire général actuel se fait porter malade et Sabot, membre du Conseil d'alors et f.·. m.·. engage les camarades de la Recette principale hésitants à NE PAS FAIRE GREVE.

Sixième fait. — *Tous les ans aux élections sont élus conseillers d'illustres inconnus qu'on n'a jamais vu militer nulle part, mais ils sont f.·. m.·. de province et les profanes sont évincés.*

Résultats: le secrétaire général, les deux secrétaires généraux adjoints, le trésorier général, le trésorier adjoint, quatre secrétaires adjoints, sur six, l'archiviste sont maçons.

Septième fait. — *Contesteront-ils aussi que le* 5 *juin* 1907, *veille du Congrès, ils aient tenu une réunion préparatoire frat.·. ?*

Comme je ne veux pas les mettre dans la cruelle alternative ou d'être parjures en violant « *la loi du silence* », *ou de se déshonorer en répondant par un mensonge, je préfère leur mettre tout de suite sous les yeux le document suivant signé de l'actuel secrétaire général, et tiré à la machine à écrire (probablement celle de l'A. G.), sur papier à en-tête de l'A. G.*

« *Paris, le* 1ᵉʳ *juin* 1907.

« *T.·. C.·. F.·.,*

« *Nous avons la faveur de porter à votre connaissance*
« *que sur la demande des membres du Conseil de l'A. G.*
« *ou délégués des Groupes de Paris, nous avons pris l'ini-*

« tiative de provoquer une réunion f.˙. avant le Congrès.
« Cette réunion particulièrement nécessaire dans les
« circonstances actuelles se tiendra le mercredi 5 *juin* **1907,**
« veille du Congrès, à 4 *heures du soir, chez Vergnolles,*
« cafetier, 21, *rue des Ecoles, Paris* (5ᵉ).
« Acceptez l'expression de mes sentiments f.˙..

« A.˙. PINETTES. »

Il est ajouté au crayon par Berthelot, gérant du Bulletin: « Si connaissez d'autres f.˙. délégués, prière de les aviser. »

Le bas de la page de l'exemplaire de la convocation que j'ai en ma possession est déchiré; mais sur la partie disparue du document figurait la recommandation de déchirer la lettre au cas où le destinataire ne serait pas maçon.

Je livre sans commentaire cette série de documents précieux à l'examen minutieux de tous ceux qui croyaient jusqu'à présent que le syndicat était un organisme de lutte, selon sa définition simple, sans traquenards, tremplins, cachotteries ou chausse-trappes...

*
**

Etonnez-vous, après la lecture de ce document, de la lamentable issue de la première grève des P. T. T., dont l'échec fut négocié maçonniquement auprès de Clemenceau (comme je l'ai démontré dans mes articles documentés de *Terre Libre*) par les FF.˙. postiers Antignac, Subra, Berthelot abouchés auprès du gouvernement par l'intermédiaire du F.˙. Dreyfus, député de la Lozère.

Vous connaissez quel fut le sort identique de la seconde grève, fomentée maçonniquement et brisée dès le début par les intrigues convenues entre le gouvernement et la maçonnerie.

Ainsi donc, le recrutement maçonnique des ouvriers et employés syndiqués s'opérait sans vergogne.

Les deux secrétaires de l'Union des syndicats de la Seine étaient devenus Maçons, les deux secrétaires de la Commission administrative le devenaient également. Et, à la même époque, en un seul mois de juin 1908, cinq permanents très connus à la Bourse, recevaient la lumière.

Et quelle obscure clarté, lorsqu'elle illumine le cerveau des apprentis ouvriers ! Elle les éblouit à ce point qu'ils croient pouvoir mettre tout le syndicalisme sous leur ta-

blier. Une cinquantaine de permanents maçons, enhardis par leurs espérances confites dans le secret, se crurent autorisés de fonder, sous le manteau, un groupe de deuxième cuvée maçonnique, fonctionnant dans le local même de la Commission administrative que le F.·. Bled, secrétaire de ladite Commission, mettait à leur disposition. Ce groupe opérait sous le titre aimable de « La Solidarité syndicaliste ». Quel joli nom pour une *solidarité syndicaliste,* qui ne pouvait s'exercer qu'entre frères au détriment des profanes!

La dernière convocation de ce groupe, porte à l'ordre du jour les questions suivantes :

Y a-t-il utilité d'intensifier la propagande en raison des dernières élections de la C. G. T. ?

Devons-nous approuver ou blâmer certains membres de la Maçonnerie en raison de leur attitude dans le récent conflit des P. T. T. ?

Faut-il, au contraire, dégager la Maçonnerie en général et la Solidarité syndicaliste en particulier, des agissements de certains parlementaires francs-maçons notoires dans ces circonstances ?

Par ce genre de préoccupations, touchant à la gestion (occulte) de la C. G. T., et de la marche de nos grèves, de leur contact avec le parlementarisme, vous pouvez juger de l'invasion habile et tenace de la Pieuvre dans nos organisations.

Une explication des FF.·. syndicalistes qui est un bien maladroit aveu

Cependant, j'avais hautement dénoncé cette extraordinaire infiltration; j'avais stigmatisé nommément les frères syndicalistes maçons. Pouvaient-ils expliquer leur présence révolutionnaire dans une Société conservatrice et gouvernementale et qui fut, au cours de l'histoire, le pilier occulte de tous les gouvernements : Monarchie, Dictature, République !

Tout d'abord, ils feignirent le dédain. Mais les précisions s'accumulant, ils jugèrent, enfin, que le moment était venu d'expliquer leur cas.

Et quelle cause indéfendable ! Vous allez juger de la valeur de loyauté et de logique de ce tissu de niaiseries, d'absurdités et de réticences mentales.

Dégustez, savourez cette mémorable explication, ô profanes, explication tentée par quelques-uns des principaux militants de la C. G. T. pour défendre leur tablier.

Appel aux F.˙. M.˙. syndiqués confédérés,

Il a été constitué à Paris, le 17 *mars* 1908, *sous le titre de la « Solidarité Syndicaliste » un* groupe fraternel *de F.˙. M.˙., syndiqués confédérés. Ce groupe est ouvert à nos Frères de n'importe quelles loges des deux obédiences, sans distinction d'opinion politique ou philosophique, à condition que, comme l'indique le sous-titre, ils soient adhérents à des syndicats relevant de la C. G. T.*

Il a été fondé dans le but de:

1° *Coordonner et développer la propagande syndicaliste dans la Franc-Maçonnerie (chacun de nous avise ses collègues des conférences, initiations, cérémonies quelconques, où la présence de tel ou tel d'entre nous ou bien l'affluence du plus grand nombre possible de membres de ce groupe peut être nécessaire pour la défense ou la* diffusion du syndicalisme) ; *puis, nous recherchons ensemble quels sont les thèmes de discussion les plus urgents à introduire dans les Loges, nous choisissons les ateliers où il nous semble convenir que ces thèmes soient exposés, et nous désignons ceux des nôtres qui accepteront cette tâche ainsi que ceux qui les seconderont dans la discussion; enfin, dans le cas d'un événement qui intéresse gravement la classe ouvrière, nous nous entendons sur la tactique à suivre dans nos Loges respectives en vue de déterminer ou de précipiter* tel ou tel mouvement d'opinion.

2° *Organiser la défense commune, d'une part contre ceux des francs-maçons qui s'efforcent d'entraver la pénétration syndicaliste dans* notre Ordre *et, d'autre part, contre* ceux des profanes *qui s'ingénient à répandre des interprétations erronées du rôle que les syndicalistes jouent ou peuvent jouer dans les Loges.*

3° *Rechercher les moyens d'arriver à* une épuration de la F.˙. M.˙., où des promiscuités si pénibles nous sont imposées par la présence de quelques-uns des principaux exploiteurs de la finance, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, SANS COMPTER LES POLICIERS NOTOIRES OU NON.

4° *Travailler à la simplification des formes de* notre

Ordre *jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus du rituel et du vocable que le strict indispensable.*

5° Favoriser l'acclimatation dans nos syndicats respectifs, des caractéristiques fondamentales de la F.·. M.·., savoir: la dignité et l'impersonnalité des débats, la tolérance à l'égard de toutes convictions ou tendances et la solidarité effective.

Nous appelons votre attention sur l'intérêt qu'il y a pour vous, individuellement, comme pour nous et dans le plus bref délai possible.

Dans le ferme espoir que vous allez être des nôtres, nous vous adressons, cher camarade, nos salutations fraternelles.

Le secrétaire,
A. TILLIER.·.
des Pâtissiers.

Le secrétaire-adjoint,
TESTAUD.·.
des Peintres.

Le trésorier,
A. CHABOSEAU.·.
du Syndicat des Employés.

Oh ! les doux aveux !

En lisant ces lignes de réponse *oblique* stupide, puérile et embarrassée, vous comprendrez tout de suite leur désarroi pour expliquer un acte (l'adhésion maçonnique) dont ils viennent de ruiner la défense.

Voyez-vous ces révolutionnaires « coordonnant et développant la propagande syndicaliste et révolutionnaire dans la Maçonnerie », où « d'après leur aveu », ils se trouvent en promiscuité avec « les principaux exploiteurs de la finance, de l'industrie, du commerce, sans compter les policiers notoires ou non ».

Autant demander à un demi-setier de sirop de dessaler l'Océan.

Mais que les salariés profanes éprouvent un grand accès de joie révolutionnaire en apprenant que leurs farouches permanents, égarés dans cette galère, vont « travailler à la simplification de leur Ordre jusqu'à ce qu'il ne reste plus du rituel que le strict indispensable ».

Car il faut un rituel strict et indispensable à ces iconoclastes. Et c'est au son du maillet qu'ils nous mèneront à la Révolution.

Quel bon travail d'action directe !

Leur modestie !

Voilà donc « le militant influent » devenu servant de la Veuve, chevalier de l'Acacia.

Et le voilà, c'est lui qui l'avoue ci-dessus « au milieu des pénibles promiscuités des principaux exploiteurs de la

finance, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, sans compter les policiers notoires ou non ».

Comment ! Le zèle de ce camarade le travaillait au point que, le syndicalisme ne lui suffisant plus, il avait entrepris de nettoyer de policiers une association policière, de patrons une association patronale, de ses exploiteurs une société créée et constituée (d'après les extraits cités tout à l'heure) pour garantir contre les bourrasques révolutionnaires l'exploitation patronale en France.

Et le voilà, ce militant « sans Dieu ni maître ! » qui s'est donné comme propagande extra-syndicale, d'aller réformer le rituel (un révolutionnaire, réformiste de rituel !!) d'un clergé laïque et qui a dû vaincre sans douleur son extraordinaire répugnance de révolutionnaire en donnant du « cher frère », « aux principaux exploiteurs de la finance, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, sans compter les policiers notoires ou non » !

Quel zèle vraiment étrange pour la propagande ! Quel héroïsme dans l'apostolat ! Quelle frénésie dans le prosélytisme !

Et quelle admirable modestie ! Ils ne nous l'avaient pas dit !

Mais ces syndicalistes auraient dû, en trois points, proclamer leur zèle syndicaliste; ils auraient dû nous communiquer leur flamme maçonnique ! Aller, sous le secret des temples, tendre une main « fraternelle » au F.˙. général Gérard, fusilleur de Narbonne; au F.˙. Hamard, directeur de la Sûreté ; au F.˙. Bouffandeau ou au F.˙. juge d'instruction Albanel est une besogne évidemment méritoire !

Et de quelles acclamations, parties de toutes parts, auraient été salués de tels accès de dévouement à la bonne cause ! Ils auraient reçu les applaudissements des enfants, l'admiration des parents, les ovations des foules, les baisers des femmes !

Hélas non ! Nos confrères syndicalistes ne nous l'avaient pas dit, parce qu'ils avaient fait serment de discrétion et de modestie !

Ils avaient juré, ne l'oubliez pas, d'être modestes. Ces révolutionnaires syndicalistes avaient juré, en entrant en Loges, qu'ils considéraient désormais deux catégories d'humains: celle des patrons, magistrats et policiers, auxquels ils pouvaient causer du syndicalisme en frères et celle des exploités, qu'ils regardèrent dorénavant en *profanes*.

Et voilà pourquoi il s'étaient cachés sous les roseaux où nous avons dû les découvrir avec de précieux télescopes.

Eh bien ! laissons ces confrères (si peu frères pour nous !) à la modestie qui convient à leur jésuitisme rouge; ils ne nous intéressent pas; ils ne nous intéressent plus.

Ce qui nous intéresse : c'est le sort réservé à la classe ouvrière dans ce compromis.

Un capitalisme ménagé. Le prolétariat dupé

C'est encore la classe ouvrière qui, vous le pensez bien, est victime d'un duperie dont elle n'a pas la moindre notion.

En venant se syndiquer, le bon bougre y va franc jeu bon argent. On lui a dit que le syndicalisme se suffisait à lui-même, qu'il était constitué en dehors de toute politique, de toute secte, de toute religion, qu'il vivait de sa propre vie, de sa propre chair, de son propre sang, de ses propres muscles.

Il ignorait qu'il y avait deux syndicalismes: l'un, « lutte de classes », sous le ciel ouvert de la Bourse du Travail ; l'autre, « collaboration de classes », sous le secret du temple ; l'un, sans Dieu ni maître, aux tribunes publiques ; l'autre, à l'ordre d'un vénérable ; l'un, qui traite d'assassins et de fusilleurs, aux tribunes syndicales, les généraux Gérard (de Narbonne) et le lieutenant Simon (du pont de Flandre) ; l'autre, qui traite ces massacreurs de « chers frères » sous les colonnes du temple.

Le bon bougre, lui, en venant se syndiquer, ne pensait pas que son syndicalisme pouvait se mettre en rituel et se gérer sous le maillet en d'étranges chienlits de carnaval.

Il ne pensait pas que si le syndicalisme, sans Dieu, avait vomi le *goupillon*, il devait adorer le *triangle* des Maîtres du Grand-Orient ou du Rite écossais.

Il ne le savait pas ! Il faudra qu'il le sache désormais !

Il faudra qu'il sache encore autre chose ! Ceci: c'est grâce à la F.·. M.·. que le capitalisme juif a, jusqu'ici été ménagé et jouit, en France, d'un traitement de faveur.

Car si la Maçonnerie est la République à couvert, elle est aussi le bouclier international de la Juiverie capitaliste cosmopolite.

Voyez l'Europe minée par ses machinations, avec la complicité salariée des meneurs de foule. Avant-hier, c'était la Turquie; hier, le Portugal; demain, ce sera l'Espagne; après-demain, l'Italie.

Mais aujourd'hui, c'est la France, toute sa politique financière et intérieure qui, par la complicité maçonnique, est la proie des grands juifs, depuis le Panama (Cornélius Herz), en passant par les lois scélérates (Reinach), en ter-

minant par l'escroquerie du Milliard, opérée au sécateur de M. Grünebaum...

Entendez-vous ce cri de révolte des paysans de l'Aube: « République! ta devise fout le camp ! » Oui, ô République, c'est grâce aux manœuvres d'une Société secrète aux mains du capitalisme juif que ta belle devise, comme les balustres de l'Hôtel Byron, a foutu le camp chez Rothschild !

Encouragée par le succès de l'Affaire Dreyfus, qui a consacré politiquement sa suprématie, qui n'avait été jusqu'alors que financière, la secte s'est proposée de mettre la main sur le mouvement ouvrier. Et c'est ainsi qu'il y a douze ans, le prolétariat, égaré par ses orateurs mercenaires, a protégé la fortune scandaleuse des Grands Juifs, qui, sans le concours du peuple, eût été emportée comme une feuille dans la bourrasque.

Et voilà les seigneurs Juifs, encouragés par une inexplicable impunité, qui se sont immiscés déjà dans nos mouvements de grève.

Regardez-les dans la grève historique des P. T. T. avec le F.·. Dreyfus, élu député de Florac par la grâce de M. Jaurès, grève dénouée maçonniquement.

Voyez-les avec Rothschild, dans la grève des cheminots !

Et entendez, derrière la machine sanglante de Deibler, promise au malheureux Durand, le ricanement sinistre du Pereire, avec ses faux témoins à charge....

Par l'intermédiaire des Loges, le mouvement ouvrier se trouve coté comme Valeur de Bourse et de Gouvernement...

Et c'est ainsi que le syndicalisme, qui devrait vivre de sa vie propre, au clair soleil de ses audaces, se voit aujourd'hui arsouillé sous des tabliers et lié par des cordons maçonniques aux Puissances de gouvernement et d'argent.

O mes frères en humanité, il fallait que vous sachiez. Vous commencez à savoir maintenant !

Allez-vous, ô profanes, laisser prostituer votre droit de vivre dans ces cavernes de mardi-gras et attendre qu'on vous serve la Justice à la lumière de la pipe à lycopode.

Que faire ?

Prononcer le divorce sur ce mariage incestueux de la F.·. M.·. (puissance occulte de gouvernement) et du Syndicalisme (force d'action directe).

Le devoir des syndiqués serait de ne pas laisser entre les mains des mêmes individus la direction des destinées

syndicales ; ils devraient, *par voie statutaire,* imposer le renouvellement de leurs fonctionnaires syndicaux, dont la perpétuité aux fonctions est toujours néfaste pour l'organisation.

Eh quoi ! Les Conseils d'administration des grandes sociétés imposent chaque année ou chaque deux ans le renouvellement de leurs administrateurs ! On pourrait remplacer, tous les sept ans, un Président de la République, tous les mois ou tous les six mois, tous les ans nos Excellences les Ministres, sans qu'il y ait péril pour une nation et un régime ; et les Permanents syndicaux se proclameraient indispensables pour une besogne d'une extrême simplicité !

Si le syndicalisme doit créer l'impérialisme ouvrier ; s'il doit être un trust livré à la merci d'une poignée d'intrigants, plus loin de la masse des syndiqués que le député de l'électeur, il vaudrait mieux que ce syndicalisme disparût.

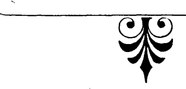
Il ne peut être qu'un néo-parlementarisme, caricature du parlementarisme bourgeois !

Et avec quels dangers en plus, puisqu'il serait livré à une coterie de permanents, moins cultivés et plus affamés que les bourgeois, proie toute désignée pour les Forces de corruption ou pour une Puissance de gouvernement, comme est celle de la F.˙. M.˙.

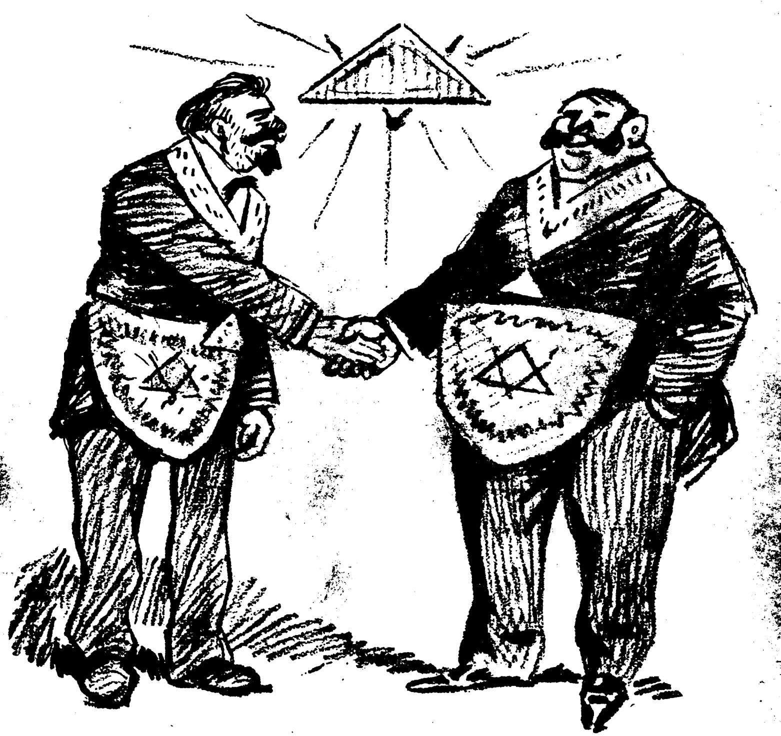
En dénonçant le péril maçonnique dans le syndicalisme, j'ai fait mon devoir, sans souci des calomnies et des outrages.

Camarades, faites le vôtre.

Novembre 1912.



Le F∴ Secrétaire de Syndicat et le F∴ Patron



« La lutte de classes, c'est bon pour les profanes ».